





SAINTE-FORTUNADE



BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
JUIN 2010 - Numéro 46



**Prix du civisme
2010**

  *décerné par les Jeunes Chambres
Economique du Limousin*  **JCI** 

Le Mot du Maire



Bravo !

On connaissait déjà, au sein de notre commune, l'attachement de nos concitoyens au bon fonctionnement démocratique de nos institutions. Certes, les taux de participation aux élections ne culminent pas régulièrement à plus de 90% comme ce fut encore récemment le cas, mais ils se montrent systématiquement supérieurs aux moyennes locales et nationales. Et le dernier rendez-vous aux urnes est venu magistralement le confirmer, qui a valu à Sainte-Fortunade le 1er Prix Régional du Civisme, dans la catégorie des communes comportant + de 1000 inscrits.

Pour nous tous, je suis fier de cette distinction, qui signifie plus à mes yeux que beaucoup de trophées auto-distribués dans un cercle restreint d'initiés...

Un seul mot : bravo à tous !

Et nous n'allons pas nous satisfaire de cette reconnaissance, qui est plus qu'un aboutissement : demain nous confirmerons sans conteste que ce prix n'était pas le fruit du hasard.

Et les enfants, qui expérimentent la vie sociale et démocratique dès l'école sont pour nous le plus bel espoir de voir prospérer un pareil civisme à Sainte-Fortunade ; éducation, laïcité, respect de l'autre, démocratie, solidarité ne sont pas des concepts éthérés et dépourvus de sens : ils s'ancrent concrètement dans notre réalité quotidienne, et il nous appartient, à tous, d'en porter la traduction.

Deux mots sur la sécurité, principe pas si éloigné que ça de notre propos civique du jour ... Outre la sécurité des agents communaux, qui fait actuellement l'objet d'un nécessaire travail de prévention, c'est à celle de nos concitoyens qu'il nous appartient aussi de veiller. Certes, consignes et réglementation contraignent parfois, surtout lorsqu'elles viennent bousculer les habitudes...mais que pèse l'effort solidaire au regard de la vie ou de la santé d'un enfant (ou d'un adulte) ?

En relation avec les services du Département, nous nous efforçons de prendre les mesures relatives à la vitesse ; des panneaux et traçages au sol viennent par endroit préciser les priorités routières. Enfin, nous avons engagé un travail de réflexion, après consultation de tous les commerçants, sur le stationnement en centre-bourg ; celui-ci, par son caractère parfois désordonné, pour ne pas dire anarchique, pourrait se montrer facteur d'insécurité, ou du moins de difficultés de circulation. Une sécurisation du cheminement piétonnier va être mise en place vers la Salle Polyvalente, des limitations de stationnement (grange,...) seront installées, un engagement à davantage de civisme automobile sollicité de chacun de nous..

Faisons en sorte que notre civisme démocratique, officiellement reconnu, porte aussi ses fruits dans ce cadre de vie que beaucoup nous envient.

Je vous remercie de votre contribution à ce chantier.

PS : et triple bravo, évidemment, pour notre champion de France de Concours Complet, Gilles Bordes, qui porte très haut les couleurs de l'équitation fortunadaise !

Michel JAULIN

Cet éditorial est rédigé par le Maire, sous sa seule responsabilité.

Sommaire

Le Mot du Maire	2	Vie Associative	
Synthèse des décisions prises en Conseil Municipal	3	Festivités	
Activités Municipales	5	Fleurissement espaces verts et paysages	
Eau et assainissement	6	Informations diverses	10
Ordures ménagères		Brèves	
Vie Scolaire	8	Etat Civil	12

Synthèse des décisions prises en Conseil Municipal

(l'intégralité des procès verbaux est consultable en mairie)

Compte-rendu du 21/01/2010 :

1/ Approbation modification PLU : Suite à la révision prescrite par délibération du 3 Novembre 2009, le dossier de modification ainsi que le registre d'observations ont été tenus à la disposition du public du 3 Décembre 2009 au 4 Janvier 2010. Aucune observation n'a été référencée. Approbation du rajout à l'article A-2 du règlement de la zone A du PLU

2/ Voirie :

Renouvellement de la Convention ATESAT avec les services de la DDT pour l'année 2010.
Acquisition tracteur.

3/ Convention Maître Couturon : Signature d'une convention annuelle d'abonnement et d'honoraires pour le suivi juridique et contentieux de la commune

4/ Régime indemnitaire du personnel : Détermination des montants de référence et des coefficients.

6/ Acquisition terrain forages : Parcelle AZ 251 d'une superficie de 9032 m² : Estimation des Domaines : 1355 €

Compte-rendu du 11/02/2010 :

1/ VOIRIE : Programmation 2010 :

Le Maire présente au Conseil les projets établis concernant les divers travaux de voirie pour l'année 2010 et propose la répartition suivante pour les subventions :

- Subvention Département

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par les services de la DDE concernant les travaux d'aménagement des voies communales n° 23 (Seignac), n°27 (Bois grand) et du chemin rural n°87 (Bois du Treuil). Ces travaux sont estimés à 50 835 €HT.

- Subvention DGE

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par les services de la DDE concernant les travaux d'aménagement des voies communales n° 2 (Le Mons 1ère partie) et n°4 (Rabès). Ces travaux sont estimés à 70 180 €HT.

2/ Restructuration de la Mairie : procédure : Le Maire fait part à l'assemblée du résultat de l'enquête concernant le déplacement de la mairie. Sur 88 réponses, la majorité souhaite le transfert du secrétariat au rez-de-chaussée du château. Afin d'avancer dans ce dossier, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de consultation selon la procédure adaptée pour le marché de maîtrise d'œuvre.

4/ Hébergement site Internet : La Société Réseau des Communes a été retenue par la commission communication pour un coût de 1320 €TTC au titre de la cession des droits et une maintenance pour 2011 de 390 €HT.

5/ Demandes de subvention

Travaux complémentaires Eglise (pose de gouttières sur le clocher) – Montant des travaux 6211,94 €HT : subvention DRAC 25% et subvention complémentaire Département 53%

Subvention exceptionnelle pour achat tracteur : 7500 €
 Subvention exceptionnelle pour église (fouilles et vitraux)
 Subvention exceptionnelle pour château (3^{ème} tranche).

Compte-rendu du 25/03/2010 :

1/ Comptes administratifs 2009 :

Approbation à l'unanimité des recettes et des dépenses effectives de 2009 pour tous les budgets : budget principal, CCAS, Biens de section, Ateliers Relais, Lotissement, Eau, Assainissement.

2/ Budget communal 2010 : L'heure des choix

L'achèvement des travaux du PAB d'une part et de la restauration de la charpente du château d'autre part, permettent d'envisager de nouveaux investissements.

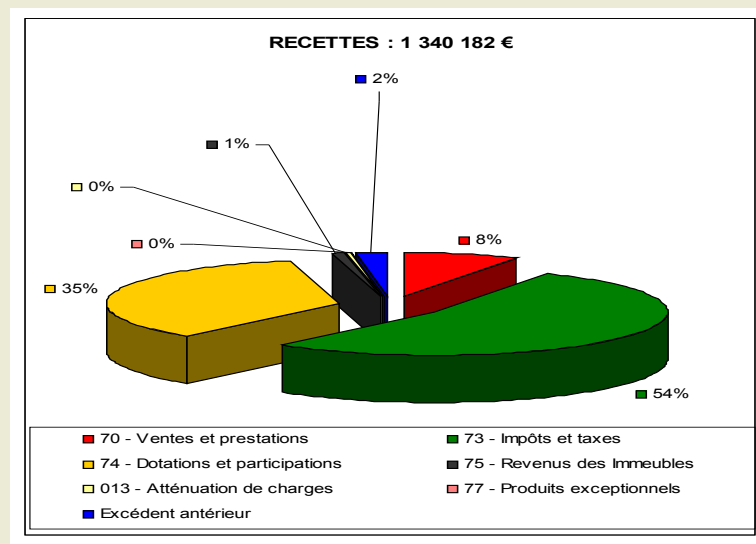
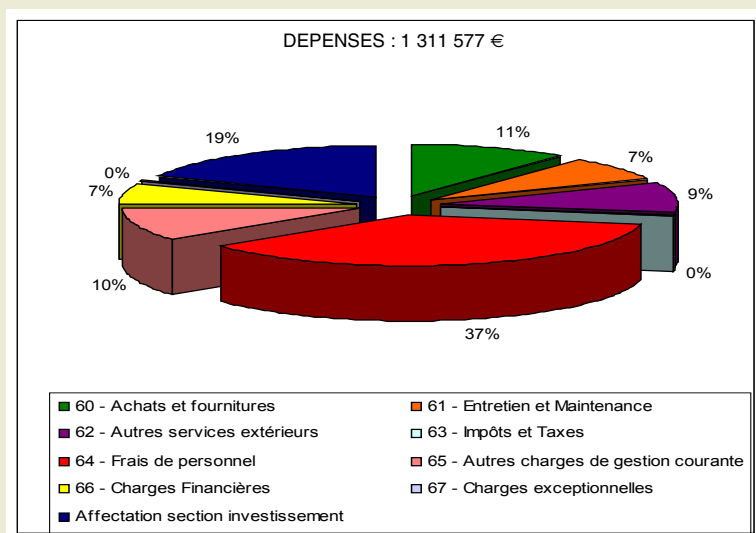
De plus, le marché des transports scolaires, jusqu'à présent géré directement par la commune, arrive à échéance en juin 2010.

Nous avons fait le choix de solliciter le Conseil Général afin que celui-ci en reprenne l'organisation et la gestion, comme pour la majorité du territoire départemental. L'économie ainsi réalisée sur notre budget de fonctionnement avoisine 70 000 € en année pleine.

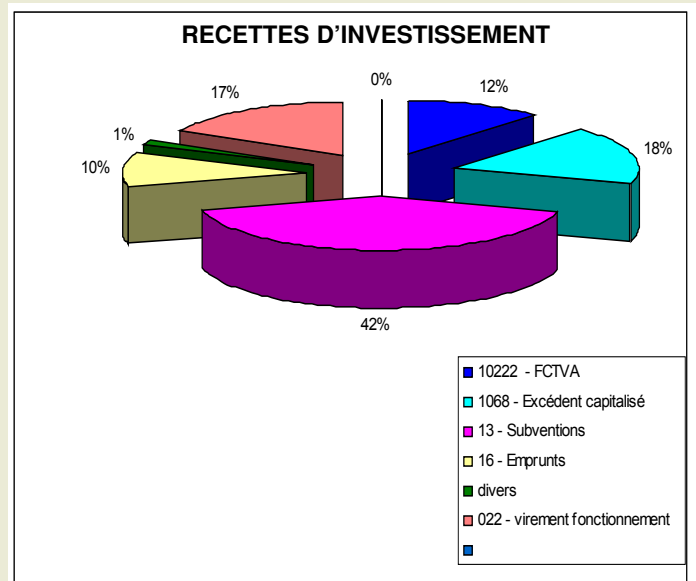
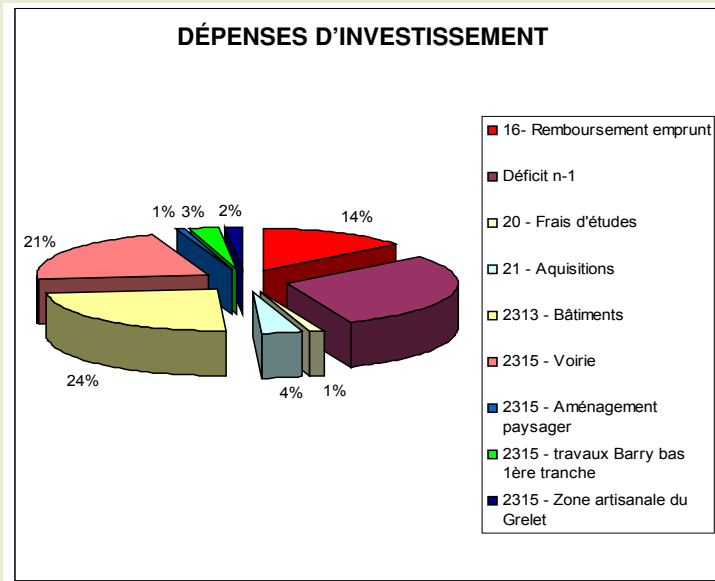
Les taux des impôts locaux seront inchangés cette année. Les études pour les travaux de la mairie ainsi que le Barry-Bas pourront être engagées.

Les schémas ci-dessous illustrent le budget communal 2010, voté à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT
Budget total 1 391 688 €



Tarifs services communaux :

Taux d'imposition 2010 : inchangés par rapport à 2009.

- Habitation : 8,82 %
- Foncier (bâti) : 15,15 %
- Foncier (non bâti) : 82,91 %

Tarifs cantine – garderie scolaire :

- repas enfant : 2,15 €
- repas adulte : 4,30 €

Garderie ½ journée : 1,76 €

- Forfait 1 enfant : 36,00 € - Forfait 2 enfants : 33,50 € - Forfait 3 enfants : 31,30 €

Tarifs Eau vote unanime : 50,00 € inchangé

M3 : 0,96 € (2010) – 0,75 € (2009)

Tarifs Assainissement : inchangé par rapport à 2008. (17 pour 2 abstentions)

Tarifs photocopies : (vote unanime) inchangé

Tarifs droit de place : vote unanime pour 2 €/ heure.

3/ Travaux Eau :

Avenants au marché de mise en place des périmètres de protection pour un montant total de 14890 €
Demande prolongation DPU pour protection des captages.

4/ Voirie :

Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées
Mise en enquête publique : aliénation du chemin rural de Laborde.

5/ Convention Instance de coordination gérontologique : participation financière de la commune pour aider l'Instance à assurer ses activités d'information, de coordination, d'animation et d'aide en faveur des personnes âgées. Le coût est fixé à 0,50 € par habitant.

6/ Modification délibération PLU : le service urbanisme de la Préfecture dans un courrier du 19/02/2010 n'a pas validé notre précédente délibération du 21/01/2010, remettant en cause la procédure de modification simplifiée. Après débats internes DDT et Préfecture, il nous est proposé de délibérer à nouveau et de compléter dans le règlement, l'article A2, 3^{ème} alinéa par les mots suivants : « et à l'exploitation agricole ».

Cette nouvelle délibération devra être substituée à la précédente et sera exécutoire après un délai d'un mois et accomplissement de toutes les mesures de publicité (mise à disposition du public, affichage et insertion dans la presse).

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS EST CONSULTABLE EN MAIRIE

Aides parlementaires 2010 :

Mme BOURZAI, Sénatrice : 7 500 € pour l'achat du tracteur.

Mr HOLLANDE Député : Demande de 10 000 € déposée pour l'église.

Mr TEULADE Sénateur : 5 000 € pour la dernière tranche du château.

Sécurité

Stationnement dans le bourg :

Dans le but de réfléchir aux problèmes posés par un stationnement parfois anarchique, une réunion de concertation s'est tenue avec les commerçants le 22 Mars. Quelques dispositions pourront être mises en œuvre conciliant la nécessité de maintenir l'activité commerciale avec l'obligation faite au Maire d'assurer au mieux la sécurité de chacun. L'appel au civisme, encore renouvelé, n'exclut pas le recours à la sanction si nécessaire.

Pose de panneaux :

- Devant l'ancienne cantine et la grange. L'interdiction de stationnement est destinée à maintenir accessible l'emprise de la voie.

- A Peyrelade, un « cédez-le-passage » laissant la priorité aux usagers venant de la route du Mons doit sécuriser encore un peu plus ce carrefour dit « des 5 routes ».

Deux arrêtés ont été pris et transmis à la gendarmerie.

Rappel :

A quelques pas du Bourg on peut stationner sur la plateforme du stade...



Bâtiments Communaux

Château : La charpente de la tour ronde, compte tenu de son état, est refaite en totalité. Suivront les travaux de couverture. La fin du chantier est possible mi-juillet.

Eglise : Les travaux de restauration de la chapelle comtale s'achèvent. Un oculus a été installé en façade, les vitraux latéraux étant partiellement rénovés. L'intérieur totalement restauré et la porte refaite à l'identique, c'est l'ensemble du bâtiment qui se trouve ainsi revalorisé. Des gouttières cuivre seront installées sur le clocher afin de solutionner des problèmes d'infiltration. Le début de ces travaux est lié à l'arrêté de subvention en attente.

Travaux 2010 :

Au total **56 400 €** seront consacrés cette année aux bâtiments dont :

- Réfection du plancher de l'orangerie et remplacement de la porte d'entrée.
- Remplacement des menuiseries extérieures du 1^{er} étage à l'école primaire.
- Aménagement d'un local à usage vestiaire et sanitaire pour les agents techniques.

Entretien des terrains de foot (décompactage, sablage, fertilisation) : **7600 €**

Lancement de l'étude pour la restructuration de la mairie :

L'appel à candidature pour maîtrise d'œuvre est en cours.

Cimetière :

Mur du cimetière :

Durant le mois de mars dernier, le silence du cimetière fut perturbé. En effet, la commune a engagé des travaux de maçonnerie pour réhabiliter le mur de soutènement sur 23 mètres de long. Ce dernier fortement endommagé a été rasé pour être reconstruit par l'entreprise Eiffage construction. En fonction des finances de la commune, la mairie engagera des travaux sur les autres murs qui eux aussi souffrent du temps qui passe.

Fin de la procédure de reprise des sépultures abandonnées :

Trois ans et trois mois se sont écoulés depuis la mise en place de la procédure de reprise des sépultures en état d'abandon dans le cimetière communal. Cette démarche vient de se conclure le 18 mars 2010 en présence de la gendarmerie, des familles concernées, de la société Elabor chargé du déroulement de la procédure, et de la commission.

Aujourd'hui, les sépultures déclarées en état d'abandon sont propriétés de la commune.

La prochaine étape consiste à créer un ossuaire.

Cette démarche permettra de libérer de la place dans notre cimetière et d'améliorer son environnement.



Voirie

Elagages

Une campagne a été lancée auprès des riverains de voies susceptibles de faire l'objet de travaux. Cependant il est rappelé que tous les riverains du domaine public sont concernés et doivent élaguer leurs plantations à l'aplomb dudit domaine. Un arrêté en date du 22 septembre 2009 définit précisément les obligations des propriétaires. Nous attirons spécialement l'attention des personnes concernées sur le fait que leur responsabilité pourrait être engagée en cas de problème (chute d'arbre sur la route, sur les fils téléphoniques et électriques, accident....).

Programme voirie 2010

Le Conseil Municipal du 11.02.2010 a validé le programme suivant :

Travaux pouvant être subventionnés par le Conseil Général

VC 23 Seignac

VC 27 Bois Grand

CR 87 Bois du Treuil

Estimation : 50 835 € HT Subvention : 20 334 € Autofinancement : 40 464.66 €

Travaux pouvant être subventionnés par l'Etat

VC 2 Le Mons

VC 4 Rabès

Estimation : 70 180 € HT Subvention : 22 457.60 € Autofinancement : 61 477.40 €

Rappel : ces choix émanent du schéma de voirie et seront réalisés sous réserve d'obtention des subventions sollicitées.



Règlementation sur l'utilisation des miroirs :

L'instruction Interministérielle sur la signalisation routière définit par son article 14 les conditions d'utilisation de tels dispositifs, lesquelles en particulier, interdisent l'emploi hors agglomération.

« l'emploi des miroirs est strictement interdit hors agglomération.

En agglomération le miroir doit être considéré comme un palliatif et n'être utilisé que si les travaux nécessaires à l'amélioration de la visibilité ne peuvent être réalisés. »

Dans ce cas le miroir peut être utilisé sous réserve de remplir des conditions exigées par ce même article.

Ces précisions ont été obtenues auprès de la DDT de la Corrèze.

Voirie communautaire :

Suite aux arbitrages le programme 2010 portera sur 12 555 mètres linéaires répartis sur 9 communes pour un montant de 627 056.82 € TTC.

Pour Sainte Fortunade est retenue la VC 19 du ruisseau de Bois Coudert à Cassou soit 755 mètres linéaires.

Le chantier de la VC 1 de la RD1 aux Torts reste en suspens et pourrait faire l'objet d'une opération d'entretien, en attendant une future programmation, selon le résultat de l'appel d'offres.



Cheminement piétonnier Salle polyvalente-Parc de la mairie :

Faciliter le déplacement des piétons tout en assurant une circulation sécurisée des véhicules, tel est l'objectif poursuivi. Le stationnement sera évidemment interdit dans cette zone étroite afin de permettre une circulation normale.

Sentiers

Balades en Corrèze

19 balades sont organisées entre le 15 juillet et le 13 Août en Corrèze. Il s'agit de randonnées familiales sur des parcours typiques enrichies de commentaires sur le patrimoine, la faune ou l'histoire locale. Notre commune a été sélectionnée parmi de nombreux candidats et vous invite pour un départ à 14h30 dans le parc du château le vendredi 30 Juillet. Les randonneurs, après le verre offert par la municipalité, pourront se restaurer et se divertir dans le cadre du marché de pays animé ce jour là par Jazz Set.

Sentier « communautaire » : (balisage jaune)

Notre commune possède désormais un sentier balisé (départ dans le parc entre l'église et le château) et entretenu par la Communauté de Communes. On peut en retrouver le descriptif dans la plaquette qui recense 35 sentiers sur différentes communes de la communauté. Cette dernière est en vente en mairie au prix de 3 €

Dés cette année nous espérons voir notre sentier inscrit dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Cet agrément nous permettra outre un entretien gratuitement réalisé par le Conseil Général de bénéficier d'un panneau de départ visualisant le parcours. De telles initiatives pour modestes qu'elles soient contribuent au rayonnement de Sainte-Fortunade.

Les travaux prévus ont reçu l'accord de financement. C'est le cas pour la tranche 1 de périmètres de protection des captages ainsi que les travaux annexes. Sont concernés : les captages des Cent Ecus, Chancelade, Embesse, Pont Cheville, Bussières, Clairfage ainsi que le forage de Pont Cheville. La bonne nouvelle c'est que la rénovation du captage de Chancelade nous a permis lors des travaux, d'augmenter sensiblement le débit d'un site vieillissant. Nous pensons que les travaux fourniront une eau de qualité.

L'autre chantier concerne les travaux de désinfection et de minéralisation de l'unité de distribution des Chazeaux qui sont en cours depuis le 30 avril. Nous souhaitons que dans moins de 3 mois les abonnés de l'antenne puissent bénéficier de cette nouvelle alimentation en eau traitée.

La tranche 2 concernant la phase administrative a fait l'objet d'une réunion d'information fin avril. Le représentant du Centre Permanent d'Information à l'Environnement a répondu aux demandes des personnes présentes et concernées par les périmètres de protection.

Sans subvention malgré nos demandes, nous allons cependant procéder à la consolidation de la digue du bassin secondaire minée par les ragondins.

Pour la première fois nous allons vous faire parvenir en même temps que votre facture les analyses concernant la qualité de l'eau. Vous y découvrirez les rubriques suivantes :

- qualité physique - qualité bactériologique - qualité chimique
- le nombre de mesures ainsi que le pourcentage de conformité.

La qualité pourrait être meilleure et nous y travaillons. Vous trouverez également une appréciation générale par le service de contrôle. Comme il existe plusieurs sites de production les analyses ne sont pas identiques. Si vous souhaitez des informations nous sommes prêts à vous les apporter.



Ordures ménagères

☛ **Ordures Ménagères** à compter de fin juin, les containers à ordures ménagères et tri sélectif situés sur la plate-forme côté route, seront déplacés en face sous les sapins.

Informations :

Collecte du verre : 820 tonnes collectées en 2009 : 1365 h/an
112 colonnes collectées de C0,5 à C2 sur l'ex-Sirtom de Tulle – 632 t : 910 h
28 colonnes collectées de C0,5 à C1 sur l'ex-Sirtom de Seilhac – 188 t : 455 h
+ 9 colonnes en 2010 : + 146 h

Collecte du papier : 810 tonnes en 2009 : 1183h/an
99 colonnes collectées de C0,5 à C2 sur l'ex-Sirtom de Tulle – 716 t : 910 h
15 colonnes collectées de C0,5 à C1 sur l'ex-Sirtom de Seilhac – 94 t : 273 h
+ 7 colonnes en 2010 : + 127 h.

Vie Scolaire

Classe découverte, classe de CM1 : Cette année encore, les vingt-trois élèves de CM 1 de l'école de Sainte-Fortunade, accompagnés par leur instituteur Jean-Claude Vergne, ont pu goûter aux joies de la classe de découverte grâce au financement du Conseil Général, de la municipalité de Sainte-Fortunade qui a pris en charge 30 % du coût du séjour et grâce à l'aide de l'Association des Parents d'élèves.

Propriété du Conseil Général, le « Chalet des Aiguilles » situé en plein cœur de Chamonix a accueilli le groupe du lundi 3 mai au mercredi 12 mai dernier. Malgré une météo plutôt défavorable, le programme d'activités très dense a été honoré ; il a permis de découvrir le milieu montagnard et les activités humaines qui s'y rattachent : les enfants ont pu ainsi pratiquer :





- Cinq séances d'escalade.
- Plusieurs randonnées (les sources de l'Arveyron, l'alpage de Charousse, le parc animalier de Merlet).
- Une randonnée en altitude, à partir du Plan de l'Aiguille du Midi, en raquettes, accompagnés par un guide de haute montagne.
- La découverte spectaculaire de la Mer de Glace, avec le petit train à crémaillère du Montanvers.
- La visite de musées (Musée Alpin, Espace Tairraz, château des Rubins...)

L'apprentissage de la vie en collectivité a été particulièrement enrichissant pour tous ; il faut souligner par ailleurs la qualité et le professionnalisme de l'encadrement, qui a contribué à la réussite totale du séjour.

Les enfants ont néanmoins gardé un contact étroit avec leur famille, grâce à la messagerie électronique et la mise en ligne journalière de l'album photos par Internet.

Le millier de photos prises sera immortalisé sur un DVD remis à chaque enfant et une projection vidéo retraçant les temps forts du séjour sera projetée à tous dans le mois de juin.

Une classe nature et environnement pour les élèves du C.P :

Les 26 et 27 Avril les élèves du C.P. se sont rendus à Pandrignes.

Lundi matin, nous avons exercé nos sens sur le parcours sensoriel. Nous avons senti (les primevères sauvages, les fines herbes...), écouté (les oiseaux, le ruisseau...), goûté (les noix de terre), touché (la mousse, les noix, les feuilles sèches...) et surtout observé le sous-bois. Nous avons collecté des « petites bêtes » en cherchant bien dans les feuilles ou sous la mousse. L'après-midi, dans la salle de classe de l'ancienne école de Pandrignes, a été consacrée à observer et à identifier les animaux trouvés le matin.



Le lendemain matin, Monsieur Chataur, notre guide, nous a apporté des renseignements supplémentaires quant à leur adaptation à leur milieu ou à leur alimentation. Puis nous sommes repartis sur le terrain à la recherche d'autres « petites bêtes » : un papillon aurore ou un bourdon attrapés dans un pré, un gros carabe violet trouvé dans le tronc d' un arbre mort, un iule (mille pattes) caché sous la mousse, mais aussi araignées, limace, cercope... Tout au long du parcours, nous nous sommes arrêtés pour écouter le chant du troglodyte, admirer le vol d'une buse ou bien sûr entendre les explications de notre guide, L'après-midi a été une nouvelle fois bien studieuse. Après avoir établi des fiches d'identité, nous avons essayé de rechercher les ressemblances pour classer ces animaux et notamment dégager les caractéristiques des insectes.



Après avoir relâché toutes les « petites bêtes » nous sommes rentrés un peu fatigués mais enrichis d'une nouvelle expérience et de nouvelles connaissances.

Petits jardiniers en herbe :

Le mardi 27 avril, les enfants des classes maternelles ont été accueillis pour la journée sur le site de l'IME de Ste Fortunade. Ce fut l'occasion de découvrir le parc avec ses végétaux remarquables, de visiter les serres et les installations horticoles, de pratiquer des activités de rempotage, de pique-niquer, de réaliser dans l'atelier menuiserie avec l'aide des élèves de l'IMPRO des panneaux pour agrémenter le jardin de l'école. Nous avons aussi ramené des plants pour notre petit jardin que les élèves du CSFA étaient venus nous bêcher et préparer pour nos futures plantations.

Si vous avez envie de venir...



Club des aînés

Samedi 1^{er} mai 2010, les aînés avaient rendez-vous à la salle polyvalente, pour leur repas de printemps, et se sont retrouvés à 54 adhérents, pour déguster et apprécier le repas de qualité, servi par le traiteur de Corrèze Mr FRAYSSE.

Chacun était heureux d'avoir passé un moment de complicité et d'amitié. Animé par des CD et quelques belles chansons anciennes, les danseurs se sont régalés sur la piste.

Une sortie d'une journée, avec le club de Lagarde-Enval, est programmée le mercredi 23 juin. Nous irons à Salers le matin, l'après-midi visite d'un Buron, puis le Col de Néronne et le Puy Mary, avec temps libre pour admirer le paysage et marcher à sa guise.

Le 14 juillet, cette année, nous restons à Ste-Fortunade, un repas est prévu au restaurant LAGARDE, afin que plus d'adhérents puissent participer.

Oranges amères

« Oranges Amères » continue sa route. Chaque étape procure des moments d'échanges aussi riches que variés.

C'est ainsi que répondant à l'invitation de l'association AMAC, de Monceaux sur Dordogne, nous avons eu le plaisir de partager la scène avec les Ménétriers de la Corrèze.

Le nombreux public (une centaine de personnes) a apprécié le mélange des musiques traditionnelles et des variétés plus modernes et a réservé un accueil chaleureux à Jackie, l'enfant du pays.



Comité des Fêtes

Depuis plus de 40 ans la Fête Votive du mois d'août fait partie des festivités incontournables de notre commune, mais au fil des ans, le prix des plateaux vedettes ne cessent d'augmenter suivi d'une baisse de fréquentation du public et d'un manque de participation évident des Fortunadais, provoquant le découragement total des quelques bénévoles pourtant plein de bonne volonté.

Après une réunion de concertation avec la municipalité et diverses associations aucun compromis n'a été trouvé.

De ce fait le Conseil d'Administration a décidé de mettre en sommeil l'association et de ne pas faire de fête cette année, de ne demander aucune subvention et de ne pas participer aux marchés de pays. Une Assemblée Générale se tiendra prochainement afin de faire le point et décider de l'avenir de Ste-Fort'Animations.

Les échos du Football club de Ste-Fortunade Lagarde-Enval



Pour cette saison 2009/2010, l'équipe fanion évolue en championnat de 1^{ère} division. Elle réalise une saison mitigée. En effet, à deux matchs de la fin de saison, elle se classe à la 5^{ème} place avec un bilan de 7 victoires, 7 nuls et 6 défaites.



L'équipe B évolue en 2^{ème} division avec pour objectif le maintien. A trois matchs de la fin, cet objectif est quasiment atteint puisqu'elle se situe à la 9^{ème} place de sa poule avec 5 victoires, 5 nuls et 9 défaites.



L'équipe C, en 5^{ème} division de district, réalise quant à elle un parcours honorable. A un match du terme de la saison, elle est classée 4.

Foyer Rural

Marche des Châteaux

Malgré le temps très incertain, 67 marcheurs se sont retrouvés pour la 14^{ème} Marche des Châteaux le dimanche 2 mai. La fin du pique nique a été un peu arrosée, mais ensuite, pluie et soleil n'ont pas arrêté les plus courageux qui ont rejoint le parc du Château pour le verre de l'amitié.

La section marche et le foyer remercient les propriétaires qui ont permis le passage près de leur château pour cette journée.

Rendez-vous l'année prochaine, le premier dimanche de mai.

Voyage

Comme chaque année, nous sommes partis voir du pays pendant le week-end de l'Ascension. Cette fois, c'est au pied du Mont Blanc (il paraît qu'il était bien là !), à Chamonix, que nous avons posé nos valises pour quatre jours de visites et de balades en tous genres, du Lac Léman à la Mer de Glace. Les nuages et la fraîcheur n'ont pas entamé la bonne humeur de la quarantaine de participants prêts à repartir l'année prochaine pour le 19^{ème} voyage du foyer.

Country

La section country et le foyer sont très fiers de Maëlys et de son parcours au championnat de France de danse country. Qualifiée pour la demi-finale, pour une première participation, c'est une belle réussite !



SAMEDI 24 - DIMANCHE 25 JUILLET : FÊTE DES CHASSEURS

Tennis de table

SUPERBE SAISON DE NOS PONGISTES : Championnat de la Corrèze

C'est une saison exceptionnelle qu'a réalisée notre équipe première. Tout d'abord en terminant à la première place de la poule B de Départementale 2, nos fortunadais, Bruno Vernedal, Vincent Mosquera, Bernard Méraud et Sylvain Porta, sont montés en Départementale 1 à mi saison puis en finissant 7^{ème} en D1 lors de la deuxième phase, notre équipe fanion a réussi à conserver sa place parmi l'élite du tennis de table corrézien. Et enfin pour couronner le tout, nos quatre mousquetaires ont remporté le titre de Champion de la Corrèze de D2 lors de la journée finale à Ussel le 9 mai dernier. Toutes nos félicitations à notre équipe première.

En Départementale 3 poule B, bonne saison pour notre équipe 2 qui a alterné le bon et le moins bon. Mais au bout du compte, Georges Verdier, Laurent Legendre et José Da Silva ont défendu avec beaucoup de brio les couleurs du club. Notre équipe 2 finit cinquième de la poule B à seulement trois points de la troisième place après avoir longtemps lutté avec les équipes de tête.

En Départementale 3 poule C, notre équipe 3, composée de Nicolas Recorbet, Frédéric Leclercq et Jean-Pierre Mariot, est passée tout près de la montée en Départementale 2. En effet, après avoir réalisé une très belle phase de poule en terminant à la 2^{ème} place, nos fortunadais ont échoué face à T.T. Brive lors de leur premier match de barrage pour la montée en D2. Ils finissent 5^{ème} au classement général final de D3.

Critérium Départemental

Bons résultats d'ensemble de nos pongistes : Frédéric Leclercq et José Da Silva finissent au milieu de tableau chez les plus de 19, Maxence Leclercq termine 9^{ème} en moins de 15. Enfin la palme revient à nos plus jeunes Théo Da Silva et Killian Leclercq qui finissent 3^{ème} et 4^{ème} en moins de 11 ans avec même une montée en Régionale pour Théo après le premier tour.

Coupe de la Corrèze

Vincent Mosquera et Sylvain Porta ont été éliminé en quart de finale du Trophée Christian Courtois.

Quand à nos deux équipes engagés dans le Trophée Bruno Sauffier : Jean-Pierre Mariot, Frédéric Leclercq et Nicolas Recorbet, José Da Silva, elles n'ont pu franchir la phase de poule.

A noter que les finales de la Coupe de la Corrèze se sont déroulées le Vendredi 28 mai à la Salle de Polyvalente de Sainte Fortunade. Le club, en partenariat avec l'école, a renouvelé cette saison encore l'opération Tennis de Table à l'école, en place depuis trois ans pour les classes de CM1 et CM2. Les enseignants Mrs Serge Combes et Jean-Claude Vergne ont animé ces séances.

Pour tout savoir sur notre club vous pouvez visiter son site internet : <http://club.sportsregions.fr/safoteta>



16^e HOMME CORRÈZE Amicale supporters du STADE TOULOUSAIN

Comme le STADE TOULOUSAIN le 16^e homme corréze a passé une très bonne saison, une demi-finale de TOP 14 et un titre de champion d'EUROPE.

Nous avons doublé le nombre d'adhérents, et nous tenons à votre disposition des chemisettes à l'effigie du 16^e homme corréze.

Notre assemblée générale se tiendra dans le mois de septembre vous en serez informés par voix de presse. Pour plus de renseignements SOURIE claude 06.10.36.06.82



Festivités

Marchés de Pays

Au cours des mois de juillet et août, nous vous invitons nombreux, à vous retrouver dans le parc, pour participer aux marchés festifs dont les animations figurent ci-contre. La municipalité vous offre cette année, un spectacle d'embrassement symphonique de la façade du château à l'occasion du Marché de Pays, le vendredi 27 août.

Nocturne du Patrimoine

Dans le cadre du patrimoine saison estivale, organisée par l'O.I.T et la commune, une randonnée aura lieu le Mardi 3 Août 2010 à partir de 18 heures. Cette balade agrémentée par une animation musicale, s'effectuera sur l'itinéraire suivant : château – chapelle comtale – église – Barry-bas – Chapelle de Chabrignac – chapelle des Métayers. Deux guides commenteront les visites dont Mr Yany COURTEIX.



STE-FORTUNADE

DATE	ANIMATION
16 juillet	Orchestre "LES BARONS" - Musique - Chœur
20 juillet	Musique MARTINITE et ses musiciens
23 juillet	Troupe "LES" - Musique - Chœur
30 juillet	JAZZ SET - Musique - Chœur
06 août	Folklore - Les Révérends
23 août	Musique MARTINITE et ses musiciens - Embrassement symphonique de la façade
27 août	Chœur
27 août	Baby FOSSE et ses choristes

le rendez-vous du vendredi soir à partir de 17h00



Fleurissement, espace vert et paysagers

Au printemps, notre équipe technique a installé du paillage pour maintenir l'humidité et limiter l'entretien des massifs du parc et devant la salle polyvalente. Cette opération sera bientôt étendue à l'ensemble des massifs (sûrement un paillage minéral, qui sera plus durable). Le bourg a été une nouvelle fois illuminé par les tulipes du mois d'avril. Fin mai/ début juin, la première partie des travaux d'aménagements paysagers du Bois de Paumel/Leix/La Grange Neuve débiteront.

Le concours des maisons et commerces fleuris est de nouveau relancé en 2010. Pour vous inscrire, veuillez contacter la Mairie entre le mois de juin et août. Pour les particuliers, deux catégories sont soumises à concours : terrasses et balcons ou jardins vus de la voie publique.



Informations Diverses



☛ Repas des Aînés qui a réuni plus de 150 convives à la salle polyvalente le 24 janvier 2010. Ambiance chaleureuse après un repas servi par le restaurant LAGARDE-BOSSOUTROT.

☛ 80 militaires ont participé à la traditionnelle remise des Képis du 126^e RI de Brive, dans le Parc du Château le 28 janvier 2010.





Les Fortunadais s'intéressent à leur mairie et au jumelage avec Flachslanden. Plus de cent personnes ont assisté le 3 mars 2010 aux deux projets : Jumelage et Avenir de la Mairie.

10 mars 2010 : Passage dans notre commune de la Course PARIS-NICE. Un nombreux public a encouragé par ses applaudissements les 180 coureurs.



Assemblée Générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de TULLE et sa région qui a eu lieu à la Salle Polyvalente le 13 mars 2010.



Cérémonie des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, le 19 mars 2010.

1^{er} avril 2010 : Tournoi de Tennis de Table des élèves de CM1 et CM2, dans la salle polyvalente. Un grand bravo à tous les enfants et à leurs professeurs. Plus de photos à consulter sur le site : <http://club.sportsrégions.fr/safoteta>



Le 2 avril 2010 : Remise de Fourragères par le 126^{ème} RI de Brive, aux jeunes engagés terminant leur formation militaire.

Notre commune lauréate a été récompensée dans le cadre du Prix du Civisme 2010. La remise du Prix a eu lieu le Lundi 19 Avril 2010, à l'hôtel de Région en présence de Michel VERGÈS 1^{er} Adjoint et de Agnès LABRIAUD Secrétaire.





☛ Commémoration Armistice guerre 1939-1945, le 8 mai 2010.

Accueil d'une délégation allemande de Flachslanden les 14 et 15 mai 2010 conduite par son maire, dans le cadre du futur jumelage qui aura lieu le 25 septembre 2010.



BRÈVES

☛ **La Médiathèque intercommunale Tulle et Cœur de Corrèze** a ouvert ses portes le 1^{er} mars 2010, l'inauguration officielle a eu lieu le 27 mars. Nous invitons vivement tous les fortunadais s'ils ne l'ont déjà fait, de découvrir cet espace qui donne accès à l'information, au savoir et aux ouvrages. La médiathèque est également un lieu de loisirs, de convivialité entre toutes générations. Elle fonctionne tous les jours sauf dimanche.

- de 14 h à 18 h : lundi, mardi, jeudi
- de 10 h à 18 h : mercredi, samedi
- de 14 h à 19 h : vendredi

Inscription gratuite.

☛ **Information** : Le Comice Agricole sera organisé dans notre commune en 2015, selon un calendrier établi lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Cornil le 26 mars 2010 en présence de Mr VIGIER Président et de son secrétaire Mr BROUSOLE.

☛ **Permanence de Mme MARCEAU – CREMOUX** Assistante Sociale du secteur du Conseil Général le 2^{ème} mardi du mois de 10h à 12 h sur rendez-vous pris auprès du Centre Médico Social de Tulle - Pôle Proximité et Solidarité - Pays de Tulle – Vallée de la Dordogne – 36 Rue Anne Vialle – 19000 TULLE – Tél 05.55.93.73.17 – Fax : 05.55.93.73.34.

☛ **Nouvelle entreprise** créée par Monsieur DEMIRDAS Mustafa, à Pérot de Sainte-Fortunade.
Activités : Couvreur Zingueur – Installation Sanitaire – Ramonage – Entretien – Dépannage.

☛ **Une vie sauvée** : lors d'une manifestation privée à la salle polyvalente, une personne a été victime d'un malaise cardiaque. Dans l'attente des secours l'utilisation du défibrillateur lui a probablement évité une issue fatale. Preuve si besoin était de l'utilité de ce type de matériel installé par la municipalité. Un autre défibrillateur est installé à l'IME.



☛ **Gilles BORDES et son cheval « Orion de Cavalhac » :**

Nous sommes allés à la rencontre d'un couple de champions. La presse locale a largement relaté les exploits de l'enfant du pays, Gilles Bordes, qui a récemment remporté le championnat de France de concours complet à Pompadour. Ce n'est pas une surprise pour qui connaît le Centre Equestre de la Vigne, la qualité de son enseignement, et ses résultats en concours. L'avenir de Gilles Bordes au plus haut niveau passe maintenant par une participation régulière aux compétitions nationales et internationales, le Championnat d'Europe notamment. L'intégration dans l'Equipe de France qui défendra les couleurs nationales aux prochains J.O. de Londres est à ce prix. Très heureux de ce parcours (on le serait à moins !), Gilles Bordes tient à rendre hommage à son entourage (professionnel, associatif, familial) qui lui permet de concilier vie sportive et gestion d'une entreprise exigeant un investissement important (en temps et en moyens). La solidarité est à l'ordre du jour au Centre Equestre, et ce n'est pas le moindre de ses atouts.



☛ **Journées du patrimoine :** les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2010.

☛ Naissance de Lisa BOURG le 11 février 2010, fille de Christine BONTEMPS (Conseillère Municipale) et de Arnaud BOURG son compagnon. Félicitations aux heureux parents.

☛ **NOUVEAU SITE INTERNET :** Depuis le 25 mai 2010, vous pouvez consulter toutes les informations de notre commune : <http://www.ste-fortunade.fr>. Vos remarques seront les bienvenues, pour cela vous pouvez contacter l'administrateur du site à l'adresse suivante : admin.site@orange.fr

État Civil

« **NAISSANCES** » :

19 février – Alicia, Célia, Annalyn **SOCHAJ**

05 avril – Charlène **ANDRIEUX**

14 mai – Mathis, Nathan **SCHRAM**

Félicitations aux heureux parents.

« **MARIAGES** » :

15 mai – Sandrine **COURSAC** et Sébastien, Christian **TERSOU**

21 mai – Marlène, Marie, Amandine **VIALARD** et Jacques, Michel **CAPURRO**

Félicitations aux nouveaux mariés

« **DÉCÈS** » :

23 janvier – **Paul ROUHAUD** – 53 ans

30 janvier – Françoise – **Gabrielle AYGUIÈRE** veuve **LAURENSOU** – 96 ans

06 février – Emilie **Yvette TOURNADRE** veuve **FOURNIER** – 87 ans

16 février – Jean Henri **LACROIX** – 89 ans

27 février – Marie-Jeanne **LUDIER** épouse **BROCH** – 72 ans

07 mars – Marie Louise **FAURIE** veuve **TRARIEUX** – 83 ans

06 avril – Marcelle **MOURLON** veuve **BERTHOUMIEUX** – 86 ans

12 avril – Marcel **GAROUX** – 84 ans

16 avril – André **LAVAU** – 87 ans

19 mai – Angèle **GOURSEAUD** veuve **LACHAUD** – 84 ans

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles.

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 Télécopie : 05.55.27.32.96 CODE APE : 751 A N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr> E-mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

BULLETIN TRI ANNUEL MUNICIPAL D'INFORMATION n°46 – AVRIL - MAI - JUIN 2010

Tirage : 800 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Richard BONNET

Comité de lecture : Huguette MOULY, Eliane CAMBON, Anthony MONTEIL, Daniel BOIRON, Eliane LACROIX, Christine BONTEMPS.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Aurélie AUBERTIE – Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression sur papier recyclé : IMPRIMERIE DU CORREZIEN – Rue des Arènes – 19460 NAVES

Distribution : La Poste

